



Mairie de Michelbach-le-bas
Rue de Blotzheim
68730 Michelbach-le-bas
www.michelbachlebas.fr

Tel : 03 89 68 40 06
Fax : 03 89 68 92 29
Mail : secretariat@michelbachlebas.fr

Michelbach-le-bas Info N° 8 - Juillet 2017

EXCURSIONS DES SENIORS

Le 14 juin 2017 AU COEUR DU VIGNOBLE, nos aînés sont partis en excursion. Le départ, au petit matin en direction de ROUF-FACH, a été suivi d'une pause petit-déjeuner. Arrivé à DAMBACH LA VILLE, le Train du Vigneron nous attendait pour la découverte du vignoble qui s'est achevée par une bonne dégustation à l'heure de l'apéritif.

A 12h00, un déjeuner à Scherwiller a été copieusement servi pour reprendre des forces. L'après-midi, la découverte du musée du Pain d'épices, à Gertwiller, a été très appréciée avant de prendre la route du retour.

Cette journée conviviale, accompagnée d'un magnifique soleil, a permis à nos seniors de se retrouver et de partager un bon moment.



FÊTE DE L'ÉCOLE ET DÉPART DE CORINNE SCHUBNEL

La fête de l'école a eu lieu le 1er juillet et nombreux sont les parents et enfants qui se sont déplacés pour cette fête de l'école exceptionnelle. Après les représentations des enfants, la Directrice a été mise à l'honneur et la journée s'est terminée par un vin d'honneur.

Une page s'est tournée pour Mme Schubnel.

Arrivée à Michelbach-le-Bas en 1993, il y a 24 années, elle a transmis de façon remarquable son savoir aux générations futures.

Elle a enseigné les notions primordiales à nos jeunes, la politesse, le savoir-vivre, le respect, le partage, la droiture et le sens du travail ou des responsabilités. Tous ces aspects sont essentiels pour leur avenir.

Elle leur a également permis de découvrir de nouveaux horizons en organisant des rencontres de danse regroupant les élèves de primaires des alentours autour d'une représentation musicale ; des sorties au théâtre ou encore au ski, des ateliers théâtraux lors de la venue de Claudie et Olivier, des classes vertes qui ont laissés de beaux souvenirs aux élèves sans oublier le projet artistique de la grande vague où tous les élèves de l'école ont pu apporter leur pierre à l'édifice !

Merci à Mme Schubnel pour ces grands moments et ces découvertes que tous les enfants ont pu vivre grâce à elle, à sa passion partagée, à sa vocation.

Nous lui souhaitons une magnifique retraite.



POLE INTERCOMMUNAL MICHELBACH-LE-BAS / RANSPACH-LE-BAS

Les PLU (Plan Local d'Urbanisme) des deux communes sont adaptés pour permettre le projet. Depuis le début de l'année, de nombreuses réunions ont été menées avec Ranspach-le-bas et l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) pour mettre en place le projet intercommunal qui regroupe les écoles, les périscolaires, les espaces loisirs et les centres de première intervention (CPI) de nos deux communes.

Selon le projet actuel, l'école comprendrait deux classes de maternelles, trois classes de primaires et une classe de réserve. L'engagement de ce projet a permis d'éviter la fermeture de notre école.



Ce projet valorise Michelbach-le-bas, avec la création de nombreuses Associations Foncières Urbaines Autorisées (AFUA). Le pôle intercommunal est un argument de taille pour attirer des familles, rajeunir la population et aussi permettre au jeune du village de s'installer durablement.

Nos pompiers auront avec leurs confrères de Ranspach-le-Bas un CPI adapté pour le stockage de leur matériel, pour les formations, pour les exercices.

Nous n'avons pas encore d'estimation budgétaire à vous communiquer sur ce projet, mais nous savons d'ors et déjà que l'investissement est lourd et impactera notre commune pour les prochaines années.

Les appels d'offres pour la sélection d'un projet d'architecte seront lancées prochainement. Une information publique de la population sera organisée dès que celui-ci aura été choisit par les représentants des deux communes.

COMPTEUR COMMUNICANT «LINKY»

De nouveaux compteurs électriques communicants seront installés du 1er février 2019 au 1er septembre 2019. Ils sont destinés à remplacer nos compteurs électriques actuels malgré leur bon état. Le déploiement est prévu sur toute la France depuis fin 2015 jusqu'à fin 2021. Un courrier vous sera adressé un mois avant.

L'article L3224 du Code de l'Energie stipule que les collectivités sont propriétaires des réseaux d'ouvrages électriques. Les compteurs font partie du réseau. La Commune en délègue, par concession, la gestion à ERDF. De fait, les élus, et les maires, risquent fortement d'être poursuivis en justice à la suite des différents dommages qui pourront être causés par les compteurs Linky.

Le déploiement accéléré de ces compteurs, sans consultation préalable du public, a fait naître des craintes importantes dans la population ; autant en ce qui concerne l'impact potentiel des technologies utilisées sur la santé, qu'au niveau du respect de la vie privée des personnes.

En matière de vie privée, il convient d'observer que les compteurs communicants permettent de collecter de très nombreuses informations et notamment :

- ▶ des données mesurant la qualité de l'alimentation électrique fournie à l'abonné ;
- ▶ les index de consommation qui permettent de calculer la consommation d'électricité ;
- ▶ la courbe de charge qui est une nouvelle fonctionnalité offerte par les compteurs communicants et qui permet d'avoir une connaissance beaucoup plus précise de la consommation des ménages (notamment en identifiant les heures de lever et de coucher, les heures ou périodes d'absence, le volume d'eau chaude consommé par jour, le nombre de personnes présentes dans le logement, etc).

Le nouveau compteur a une durée de vie estimée à 10-15 ans, contre 60 ans pour l'ancien compteur. La première installation du Linky est entièrement gratuite et en ce qui concerne son remplacement il sera à la charge du consommateur. Il est permis de refuser l'installation du compteur Linky, mais cela demande un recours collectif avec une action de groupe aidée par un avocat.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page <http://www.groupesantecolmar.net/nos-dossiers/linky-documents-a-telecharger> ou nous contacter par téléphone au 03.89.24.12.48



AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DES ACACIAS

Le chantier de la rue des Acacias est en phase de finition. Voici les différents travaux réalisés depuis le début du mois mars :

- ▶ terrassement généraux des voies
- ▶ remplacement du réseau d'assainissement (collecte des eaux usées et pluviales)
- ▶ remplacement des tabourets de siphon
- ▶ remplacement du réseau de distribution d'eau potable
- ▶ remplacement des bouches à incendie
- ▶ mise en sous-terrain du réseau de télécommunication
- ▶ reprise de l'installation de l'éclairage public (nouvelles lampes Led)
- ▶ amélioration du passage de la rue des acacias vers le chemin rural Blotzheimer- weg (future piste cyclable)
- ▶ pose des revêtements de chaussée effectuée le 20 juillet



La mise en place de la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol) sera effectuée la semaine 31. Quelques réserves mineures ont été posées et seront levées d'ici la fin du mois août. Les branchements téléphoniques du réseau Orange seront effectués prochainement par la société COTEL sous-traitant d'Orange. Les mâts et les câbles télécom seront démontés à la fin du chantier COTEL d'ici mi septembre si tous les délais sont respectés.

ESCALIER DE LA MAIRIE

Particulièrement exposé aux intempéries, l'escalier accolé au mur extérieur de la mairie se dégradait. Un examen rapide a fait apparaître que sous les effets conjugués des mouvements de terrain, des eaux pluviales, du gel et du soleil, la dégradation des marches de l'escalier s'amplifiait. Les marches étaient ternies par la moisissure, les joints étaient dégradés, des fissures très importantes apparaissaient sur la façade et des sous-bassements de la mairie et des infiltrations d'eau nécessitaient une intervention sans délai.



RECRUTEMENT DE JEUNES SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers ont mis en place une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.).

Les jeunes âgés de 12 à 16 ans souhaitant devenir de futurs Sapeurs-Pompiers, désireux de travailler en équipe et prêt à intégrer le projet de Centre de Première Intervention Intercommunal avec nos collègues de Ranspach-le-Bas, sont invités à prendre contact avec la Mairie au 03.89.68.40.06 (ou directement auprès de M. Fabien WEIDER au 03.89.68.46.75).



ATELIERS SIEL BLEU

Dans le cadre de la prévention santé des seniors, trois nouveaux ateliers seront proposés à partir de cet automne :

- ▶ Un atelier relaxation
- ▶ Un atelier gymnastique d'entretien
- ▶ Un atelier renforcement musculaire



Ces activités représenteront chacune 5 séances d'1h30. Il reste encore deux places pour l'atelier mémoire (4 séances de 2h) prévu à la rentrée.

Vous pouvez vous adresser à Margone Birsinger par téléphone au 03 89 68 80 61 ou par mail à l'adresse mbirsinger.mairie@gmail.com

POKY'S PIZZA

Poky's pizza sera fermé du 28 juillet au 19 août.
Tel. : 0681535908

DISPERSION DE CHALEUR

Vous vous posez des questions sur cette facture d'énergie qui ne cesse d'augmenter ? Vous avez un projet de rénovation ou de construction, mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous aimeriez tout simplement en savoir plus sur la maîtrise de l'énergie ?



Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec l'ADEME et la région Grand Est a mis en place un Espace Info>Energie sur son territoire. Ce service d'animations et de conseils sur le thème de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables est assuré par l'association ALTER ALSACE ENERGIES sur toute l'agglomération. Lors de permanences, la conseillère info>énergie répondra à vos questions techniques et/ou financières. Elle vous conseillera de façon neutre et gratuite sur différents thèmes comme l'isolation, le chauffage, l'électricité, la ventilation et les différentes aides.

Vous retrouverez ici la liste des prochaines permanences de l'Espace Info>Energie :

<https://www.agglo-saint-louis.fr/wp-content/uploads/2016/08/planning-permanences-EIE-avril-juillet-2017.pdf>

Pause Estivale au mois d'Août. Les permanences reprendront en septembre 2017.

SE PROTÉGER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre apprécie particulièrement l'environnement humain et colonise surtout les environnements urbains et péri-urbains. Dans ces environnements, le moustique tigre utilise toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels d'eau (vases, pots, sous-pots, jouets d'enfants, bidons, gouttières, toits plats mal drainés,...) pour y déposer ses larves. Il s'agit généralement de toutes petites réserves d'eau stagnante.



Pour lutter efficacement contre le moustique tigre, il est nécessaire de procéder selon plusieurs axes. Il n'y a pas UNE solution miracle, mais c'est la combinaison de plusieurs actions ou dispositifs qui vous permettra de profiter à nouveau de votre jardin aux heures où il attaque (matin et fin d'après-midi généralement).

Pour se protéger du moustique tigre :

1. Évitez toutes les eaux stagnantes
2. Installez un ou deux pièges à proximité de votre zone de vie
3. Utilisez une raquette électrique pour l'appoint

Source : <http://moustique-tigre.info>

Évènements à venir



17 août
09/10 septembre
19 septembre
24 septembre
28 octobre
04 novembre
04/05 novembre
10/11 novembre

Récré des séniors
Carpes-frites du basket
Don du sang
Fête St-Théodore
Théâtre à Blotzheim
Fête de la Ste Barbe
Théâtre à Blotzheim
Théâtre à Blotzheim

16 novembre
18 novembre
19 novembre
03 décembre
05 décembre
10 décembre
17 décembre

Récré des séniors
Loto à Ranspach-le-bas
Chorale Ste-Cécile
Messe Ste Barbe
Tournée du St-Nicolas
Fête de Noël des aînés
Apéro de Noël du basket

Le Maire, les adjoints et les délégués sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur rendez-vous à la Mairie.

Bien à vous,
Votre conseil municipal



Mairie de Michelbach-le-bas
Rue de Blotzheim
68730 Michelbach-le-bas
www.michelbachlebas.fr

Tel : 03 89 68 40 06
Fax : 03 89 68 92 29
Mail : secretariat@michelbachlebas.fr

DEPART DE CHARLOTTE LHUILIER

Après des années de fidélité à son poste, Mme Lhuilier a décidé de prendre sa retraite à la fin du mois de juin. « Charlotte », c'est sous ce nom là que tout le monde la connaît, a souhaité ne pas participer à ce dernier conseil municipal, et nous le respectons.

Charlotte nous a également prié de ne pas organiser de fête de départ à la retraite. Cette fête surprise en son honneur était déjà prévue pour fin juin et a donc été annulée afin de respecter sa volonté.

C'est au nom du conseil municipal de Michelbach-le-Bas que je voudrais cependant, dans ce compte rendu, rappeler quelques faits et lui rendre l'hommage qui lui est dû, même si cela est difficile en quelques lignes...

Melle Simon Charlotte a débuté sa carrière à la mairie de Michelbach-le-Bas le 1er juillet 1977 en temps qu'agent de bureau dactylographe sous la direction du maire de l'époque Monsieur Frédéric Striby.

Ses aptitudes hors du commun, sa pugnacité, sa rigueur et une irrésistible envie d'apprendre lui ont permis de gravir, avec les années, tous les échelons de l'administration territoriale et d'atteindre le grade de Secrétaire de Mairie le 31 décembre 1987.



A l'époque, une secrétaire de Mairie avait des fonctions, oubliées de nos jours, liées à de lourdes responsabilités et à des exigences de compétences sociales que Charlotte possède depuis toujours.

Certains d'entre vous se souviendront des convocations à la mairie pour régulariser le carnet de vaccination...si si, c'est Charlotte qui essayait les larmes de ces petits qui venaient se faire vacciner par un médecin en Mairie, c'est elle qui les rassurait

Charlotte a toujours eu une oreille attentive pour les petits et les grands quel que soit leur âge. Si quelqu'un avait un souci administratif ou une question, ce n'était pas Google qu'on allait voir à l'époque, c'était Charlotte. Elle trouvait toujours la solution. Elle n'avait pas toujours la réponse, mais elle avait toutes les connexions et les connaissances nécessaires permettant d'aiguiller les demandeurs vers les personnes ou les services attitrés.

N'étant moi-même pas un Michelbachois « de souche », et n'ayant pas connu toutes ces années de vie commune à Michelbach-le-Bas, je ne serai hélas pas en mesure de vous raconter toutes ces petites anecdotes ou de mettre en valeur l'ensemble des moments forts de sa carrière. Mais je sais qu'au cours des quarante années de service Charlotte a assisté avec professionnalisme trois maires, Monsieur Frédéric Striby puis Mme Denise Wohlfarth et actuellement moi-même, avec une compétence sans égal et une disponibilité sans limites. Charlotte n'a jamais compté le temps qu'elle dédie à son travail. Son métier est pour elle une vocation.

Elle a préparé et rapporté plus de 400 conseils municipaux, aidé à l'élaboration de 40 budgets communaux, préparé et assisté à plus de 120 mariages, je n'ai hélas pas tous les chiffres, mais elle a fait bien plus que cela.

A mon arrivée à la Mairie de Michelbach-le-Bas, en début de mandat, je reconnais avoir énormément appris d'elle. J'ai très vite apprécié sa rigueur, son expérience, son expertise et son professionnalisme qui m'ont permis de m'adapter très rapidement au monde public. Elle a également été une assistante remarquable pour maîtriser les défis, tribunaux et résiliations de marchés publics, qui nous ont hélas beaucoup occupés au début de mon mandat. Sa passion pour le travail bien fait et l'énergie qu'elle a déployée pour des remises à niveau régulières lui ont permis d'être reconnue dans la région comme une secrétaire de très haut niveau technique, un modèle pour les plus jeunes.

Non seulement capable de maîtriser les questions techniques les plus délicates, Charlotte est également devenue un point d'ancrage pour de nombreux habitants de notre commune. Nombreux sont ceux qui apprécient son empathie, sa générosité, son écoute et tous ces petits services qu'elle rend pour assurer une vie plus simple à tous.

Nombreuses sont les familles qu'elle a soutenues pour des démarches administratives ou pour des aides spécifiques. Nombreuses sont les causes pour lesquelles elle s'est engagée sans limites année après année. Nombreuses sont les associations pour lesquelles elle n'a jamais ménagé ses efforts.

Vous l'aurez tous compris, Charlotte est un emblème de notre village, et elle nous manquera beaucoup.

Au nom de tous, je la remercie pour toutes ces années de brillant travail, et pour tout le reste, même tout ce que je n'ai pas mentionné.

Nous souhaitons à Charlotte une magnifique retraite heureuse, riche de moments joyeux et pleine de toutes ces choses qu'elle a toujours rêvé de faire.

(Extrait du compte-rendu du conseil municipal du 15/06/17, intervention de M. le Maire)